

Les faits Papillon



Bulletin d'information de la ville de Mouans-Sartoux · n°70 · Juillet - Août 2026



ENFANCE (P. 6)

Une nouvelle mare de biodiversité au jardin pédagogique de Haute-Combe

MOBILITÉ (P. 11)

Zones bleues et arrêts-minute : les règles essentielles pour un usage collectif réussi

VIE ASSOCIATIVE (P. 8)

Point Information : un service maintenu par la ville

HOMMAGE (P. 16)

Hommage à Edgar Morin, citoyen d'honneur de Mouans-Sartoux



À PROPOS

L'ambition de vous informer

« Les Faits Papillon », bulletin d'information de la ville de Mouans-Sartoux, a pour ambition de vous tenir régulièrement informés des actions de la commune, des événements qui s'y déroulent et des faits qui vous concernent. Ce bulletin est imprimé tous les deux mois, nous vous invitons à le partager avec vos proches, famille, amis, voisins, concitoyens, pour limiter notre impact environnemental.

Vous trouverez ce magazine dans les lieux publics de la ville (médiathèque, centre culturel, mairie...) ainsi que dans différents commerces. Vous pouvez aussi le consulter en ligne sur mouans-sartoux.net, ou encore le recevoir automatiquement par email en faisant la demande à papillon@mouans-sartoux.net.

Pourquoi « Les Faits Papillon » ?

Un battement d'ailes de papillon au Brésil peut-il provoquer une tornade au Texas ? Une petite cause peut-elle provoquer de grands effets ? C'est ce qu'est parvenu à montrer le scientifique Edward N. Lorenz au début des années 70 : une infime modification atmosphérique engendrant un grand changement climatique. À cette idée, on a donné le nom d' « effet papillon ». En prenant pour nom « Les faits Papillon », le bulletin municipal veut rappeler qu'un petit geste citoyen peut apporter beaucoup à la qualité de notre vivre ensemble. Le papillon, c'est aussi la forme que prend le dessin des contours du territoire de notre commune. « Les faits papillon » vous parle de vous, de nous. Ça ne changera peut-être pas le monde, mais c'est un lien entre les Mouansois et leurs élus.

SOMMAIRE

p. 4 - BIODIVERSITÉ

Martinets noirs en détresse
Mouans-Sartoux : ville étoilée ***

p. 4 - ALIMENTATION

Retour sur le Printemps des Possibles

Voyage européen autour de l'alimentation durable

Un nouveau jardin partagé à l'EHPAD André-Louis Bienvenu

p. 6 - ENFANCE

Le Pédibus arrive !

Un jeune champion des maths à l'école François Jacob

Une nouvelle mare de biodiversité au jardin pédagogique de Haute-Combe

p. 7 - AMÉNAGEMENT

Le lavoir de nouveau en eau

p. 8 - VIE ASSOCIATIVE

Point Information : un service maintenu par la ville

La Fête du vélo a fait le plein d'animations

p. 9 - SPORT

Une saison exceptionnelle pour le SCMS Boules

Nos collégiens, vice-champions de France UNSS de handball

Le SCMS Foot récompensé

p. 10 - ÉVÉNEMENTS

Retour sur les événements

p. 11 - ENVIRONNEMENT

Alpes-Maritimes en vigilance sécheresse : adoptons les bons gestes

p. 11 - MOBILITÉ

Le guichet SNCF est désormais ouvert le matin

Zones bleues et arrêts-minute : les règles essentielles pour un usage collectif réussi

p. 12 - SENIORS

Séjour convivial à Port-Barcarès

Un atelier gourmand au cœur du Vieux-Nice

Près de 100 aînés réunis pour le repas de printemps du CCAS

p. 13 - SOLIDARITÉ

Santé de proximité : un partenariat renforcé entre les infirmières libérales de la CPTS et les aides à domicile du CCAS

Kivu : une conférence pour comprendre les enjeux et renforcer la coopération

p. 14 - VIE MUNICIPALE

L'essentiel du conseil municipal du 25 juin 2026

Deux inaugurations au service du territoire

Un partenariat durable avec le Centre d'ostéopathie ATMAN

p. 16 - HOMMAGE

Hommage à Edgar Morin, citoyen d'honneur de Mouans-Sartoux

p. 17 - AGENDA





L'ÉDITO DU MAIRE



Chères Mouansoises, Chers Mouansois,

La canicule que nous venons de traverser nous rappelle avec force une réalité à laquelle nous devons désormais nous préparer, les épisodes de chaleur extrême ne sont plus exceptionnels, ils tendent à devenir la norme. Il ne faut certes pas confondre climat et météo, un épisode isolé ne suffit pas à caractériser une évolution climatique mais la multiplication des vagues de chaleur, des sécheresses, des incendies, des pluies intenses ou des tempêtes correspond exactement à ce que les scientifiques annoncent depuis plusieurs décennies.

Nous payons aujourd'hui l'absence de prise en compte de leurs alertes. Dans ce contexte, il est préoccupant de voir se développer des discours climatosceptiques ou démagogiques qui, en minimisant les faits ou en opposant systématiquement écologie et pouvoir d'achat, retardent les décisions indispensables. Le débat démocratique est légitime mais il ne peut s'affranchir de la réalité des connaissances scientifiques.

Face à cette réalité, nous devons adapter nos villes et nos modes de vie. Il faut davantage de nature, plus d'arbres, des sols désimperméabilisés, des bâtiments mieux adaptés aux fortes chaleurs, une gestion plus économe de l'eau et des mobilités moins dépendantes des énergies fossiles. L'adaptation au changement climatique n'est plus une option, c'est une nécessité.

C'est pourquoi la réduction du Fonds vert, pourtant créé pour accompagner les collectivités dans cette transition indispensable, est difficilement compréhensible. Au moment où les communes ont précisément besoin d'investir pour protéger leurs habitants et préparer l'avenir, elles devraient être davantage soutenues, et non moins.

À Mouans-Sartoux, nous avons fait le choix d'agir depuis longtemps. Les aménagements du Cœur de Ville illustrent cette volonté, plus de 80 arbres seront plantés, plus de la moitié des surfaces seront désimperméabilisées afin de favoriser l'infiltration des eaux de pluie et de lutter contre les îlots de chaleur. Notre politique de végétalisation, de préservation des espaces naturels, de développement des mobilités douces, de sobriété énergétique et de soutien à une alimentation locale participe de cette même ambition qui est de rendre notre commune plus robuste face aux défis climatiques.

L'ampleur du changement climatique exige une mobilisation de tous les niveaux de responsabilité. Les communes prennent leur part, elles continueront à le faire mais elles ne pourront relever seules un défi qui appelle une véritable ambition nationale et internationale.

Votre Maire,
Pierre ASCHIERI



« Les faits papillon » bulletin municipal d'informations est édité par la ville de Mouans-Sartoux
Directeur de la publication : Pierre ASCHIERI, 3 place du Général de Gaulle, CS 70107, 06371
Mouans-Sartoux Cedex - 04 92 92 47 00 - mouans-sartoux.net - papillon@mouans-sartoux.net
Avec le concours des services municipaux de la ville de Mouans-Sartoux. Imprimé sur papier PEFC
issu de forêts durablement gérées.





BIODIVERSITÉ

Martinets noirs en détresse

Les chaleurs caniculaires entraînent la chute de nombreux martinets noirs et d'autres jeunes oiseaux. N'alimentez pas et n'hydratez pas un oiseau, cela pourrait lui être fatal si cela n'était pas fait correctement. Vous avez trouvé un oiseau au sol ou en détresse ? Contactez le Centre de Soins et de Réhabilitation Instinct Animal Faune Sauvage à Saint-Cézaire-sur-Siagne.

> 09 82 73 15 17

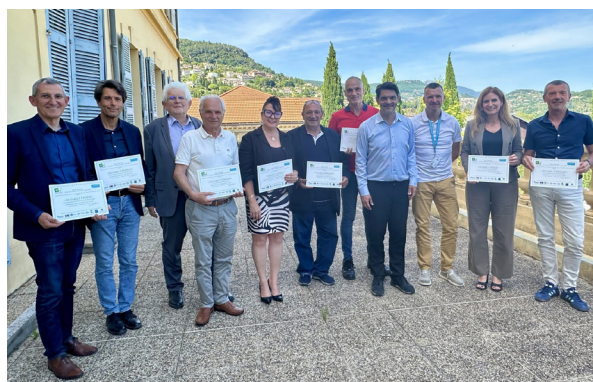
> sosfaunesauvage.association-instinct-animal.fr

> sosfaunesauvage06@gmail.com



Mouans-Sartoux : ville étoilée ***

Distinguée il y a quelques mois par l'obtention de sa 3^e étoile au label national « Villes et Villages Étoilés » de l'ANPCEN, Mouans-Sartoux a participé au rassemblement des communes de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse engagées pour la préservation du ciel nocturne et de la biodiversité. Cette reconnaissance vient saluer les actions menées pour réduire la pollution lumineuse et favoriser un éclairage public plus sobre, plus responsable et respectueux de l'environnement. Préserver la nuit, c'est protéger la faune nocturne, limiter les consommations d'énergie et permettre à chacun de retrouver la beauté du ciel étoilé. Mouans-Sartoux est fière de contribuer, aux côtés des autres communes du territoire, à une dynamique en faveur de la transition écologique et de la qualité de vie.



ALIMENTATION

Retour sur le Printemps des Possibles

Dimanche 31 mai, 850 festivaliers ont profité du cadre du Parc du Château pour découvrir des associations engagées du territoire, des producteurs et des créateurs locaux, mais aussi pour jouer aux jeux de la ludothèque, assister à des conférences sur la banque éthique et le voyage à vélo, s'esclaffer devant le spectacle de Claire Huberson, déguster une bière artisanale en profitant d'un concert du Jazz Lab et se régaler auprès de restaurateurs mouansois. Cette 9^e édition avait été ouverte quatre jours plus tôt par une conférence de l'écrivain Jean-Pierre Goux, réunissant près de 80 personnes autour des rêves et de la puissance du collectif pour faire advenir une nouvelle vision de l'humanité.

Cette année encore, l'événement a favorisé de nombreux échanges et a rencontré un beau succès.



Voyage européen autour de l'alimentation durable

Le 1^{er} juin, Mouans-Sartoux a accueilli une étape du tour d'Europe *Journey Through the Europe of the Future*, organisé avec le réseau *Organic Cities Network Europe*, avec le soutien d'URBACT et de l'Agenda urbain pour l'Union Européenne.

Élus, représentants d'institutions, chercheurs et acteurs de terrain ont échangé autour des politiques alimentaires et des solutions mises en œuvre dans les territoires. Les initiatives de Mouans-Sartoux en faveur de la transition agricole et alimentaire, aujourd'hui reconnues à l'échelle européenne, ont été mises à l'honneur.

À l'issue de cette journée, plusieurs recommandations ont été formulées, notamment pour renforcer la restauration collective bio, adapter les marchés publics au soutien des producteurs locaux et accélérer la transition agricole et alimentaire. Ces propositions seront transmises au Comité européen des Régions.



- > Organic Cities Network Europe : organic-cities.eu
- > URBACT : urbact.eu
- > Agenda Urbain Européen – Groupe thématique sur l'alimentation : urbanagenda.urban-initiative.eu/partnerships/food

Un nouveau jardin partagé à l'EHPAD André-Louis Bienvenu

Le 29 avril dernier a été inauguré le jardin partagé de l'EHPAD André Louis Bienvenu, à l'occasion des 100 ans de l'association *Refuge des Cheminots*.

Ce nouvel espace, ouvert aux résidents, aux salariés de la zone de l'Argile et aux habitants, s'inscrit pleinement dans la vision mouansoise d'une ville durable, solidaire et tournée vers le vivant. Bien plus qu'un simple jardin, c'est un lieu de vie où l'on cultive fruits et légumes, mais aussi lien social, partage et transmission.

Ce jardin accueillera également des temps de sensibilisation au jardinage écologique, notamment dans le cadre des *Rendez-vous Nature du Pays de Grasse*, contribuant ainsi à diffuser des pratiques respectueuses de l'environnement auprès de tous les publics.

À Mouans-Sartoux, les jardins partagés occupent une place essentielle dans notre politique écologique et alimentaire. Ils participent concrètement à favoriser une alimentation plus locale et de saison, préserver la biodiversité, créer du lien entre les générations et les habitants, et enfin sensibiliser aux enjeux environnementaux.

La ville adresse ses sincères remerciements à l'ensemble des acteurs mobilisés pour la réussite de ce projet, à toutes celles et ceux qui font vivre ces initiatives au quotidien. Ensemble, nous continuons à faire de Mouans-Sartoux un territoire engagé pour une transition écologique concrète et partagée.





ENFANCE

Le Pédibus arrive à Mouans-Sartoux !

La Ville étudie la mise en place d'un Pédibus pour les écoles de l'Orée du Bois et Aimé Legall. Le principe est simple : les enfants rejoignent un point de rendez-vous proche de leur domicile pour se rendre à l'école à pied, accompagnés par des adultes bénévoles, selon un itinéraire et des horaires définis.

Le dispositif offrira également aux familles la possibilité de déposer leur enfant à un arrêt du Pédibus situé à distance de l'école. Cette organisation permettra de limiter le nombre de véhicules aux abords des écoles, de réduire les difficultés de stationnement et de diminuer les risques d'accident.

Cette démarche présente de nombreux avantages : elle favorise l'activité physique des enfants, développe leur autonomie, améliore la sécurité et crée du lien.

Afin de construire ce projet au plus près des besoins des habitants, la municipalité lancera prochainement une consultation auprès des familles concernées. Les parents, grands-parents et habitants souhaitant s'impliquer dans cette initiative seront invités à participer à sa mise en œuvre.

Le Pédibus illustre l'engagement de Mouans-Sartoux en faveur d'une ville plus apaisée, plus sûre et pensée à hauteur d'enfant.

> Renseignements : **Vanessa PATUCCA-BOURGEAIS**,
vanessa.bourgeois@mouans-sartoux.net



Un jeune champion des maths à l'école François Jacob



« Nous avons l'honneur de vous présenter Martin Dombret, élève de la classe de CM2 de Mme Masse à l'école François Jacob.

Notre classe de CM2 a participé au concours de mathématiques Pangea qui s'est déroulé pour la partie écrite, en mars de cette année. Nous avons obtenu de bons résultats, notamment Camille Bastonero qui est arrivée quatrième au niveau régional.

Martin, quant à lui, s'est positionné à la première place régionale et a terminé huitième sur 10 216 participants sur toute la France. Il a donc été sélectionné pour prendre part à la grande finale qui avait lieu le 6 juin, à l'université de Nanterre à Paris où il a obtenu la onzième place !

Nous sommes fières de sa réussite et le félicitons pour cette remarquable performance. »

Camille, Louise, Nina - Élèves de la classe de CM2 de Mme Masse – École François Jacob



Une nouvelle mare pour la biodiversité au jardin pédagogique de Haute-Combe

Les classes Alimentation Durable poursuivent leurs actions en faveur de l'environnement avec la création d'une mare au sein de la parcelle pédagogique.

Conçue pour favoriser le développement de la faune et de la flore locales, cette mare offre un habitat à de nombreuses espèces, comme les grenouilles, les crapauds, les libellules, les oiseaux et les insectes, qui contribuent à l'équilibre des écosystèmes. Elle recrée un milieu favorable à la biodiversité face à la disparition des habitats naturels, principale cause de son érosion.



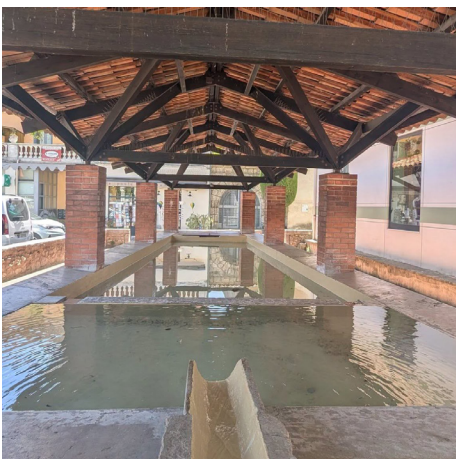
Contrairement aux idées reçues, une mare naturelle bien équilibrée ne favorise pas la prolifération des moustiques. Les larves de libellules, les amphibiens et d'autres insectes aquatiques régulent naturellement leurs populations, sans qu'il soit nécessaire d'y introduire des poissons.

Au-delà de son intérêt écologique, cette mare est un support pédagogique : les enfants pourront y observer les cycles naturels, découvrir la faune et la flore aquatiques et mieux comprendre les liens entre biodiversité, alimentation et préservation de l'environnement.



AMÉNAGEMENT

Le lavoir communal de nouveau en eau



Après les fontaines des places Suzanne de Villeneuve et Jean Jaurès, c'est au tour du lavoir municipal d'être remis en eau. Celui-ci fonctionne désormais en circuit fermé, avec une eau non potable, pour préserver notre eau douce, tout en redonnant du cachet à cet équipement patrimonial.

Quant aux deux fontaines, dont l'eau est potable, elles fonctionnent « à la demande », toujours dans une volonté de gestion raisonnée de l'eau douce : une pédale permet d'activer l'écoulement uniquement lorsque cela est nécessaire, conciliant ainsi usage traditionnel et sobriété.

À travers ces réhabilitations, la municipalité désire préserver et valoriser notre patrimoine, tout en l'adaptant aux enjeux environnementaux actuels.





VIE ASSOCIATIVE

Point Information : un service maintenu par la ville

Après de nombreuses années consacrées à l'accueil des visiteurs et à la valorisation du territoire, l'association Mouans Accueil Informations (ancien Office de Tourisme) a cessé ses activités le 30 juin 2026.

Afin d'assurer la continuité du service, la ville de Mouans-Sartoux reprend l'ensemble des missions d'information et d'accueil du public. Les habitants et visiteurs pourront ainsi continuer à bénéficier de renseignements sur les animations, le patrimoine local, les visites proposées ainsi que sur la vie de la commune.

L'accueil reste assuré dans les mêmes locaux, situés au 258 avenue de Cannes, à proximité du gymnase municipal René Friard, aux horaires habituels : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30.

> 04 22 10 54 54

> informations@mouans-sartoux.net



La Fête du vélo a fait le plein d'animations



La 5^e édition de la Fête du vélo a réuni de nombreux habitants autour d'animations destinées à promouvoir les déplacements à vélo. Organisée par l'association Choisir le vélo, le club vélo de Pégomas, le comité des fêtes et le Crédit Mutuel, cette édition a notamment permis de découvrir les multiples usages du vélo au quotidien.

Les participants ont pu essayer différents modèles, dont des vélos-cargos, des tandems et des mini-vélos, ainsi que des remorques adaptées à de nombreux besoins.

Plusieurs défis et ateliers étaient également proposés : concours de chargement « Tetris-vélo », Pictionary avec des chaînes de vélo, création de mobiles à partir de pièces détachées et parcours VTT dans le parc du château.

Moment fort de la journée, une parade de vélos décorés a réuni les cyclistes jusqu'au Printemps des Possibles, organisé le même jour dans le parc du château (voir p. 4).



SPORT

Une saison exceptionnelle pour le SCMS Boules

Le Sporting Club de Mouans-Sartoux Boules réalise une saison remarquable, marquée par de très belles performances lors des compétitions départementales et régionales.

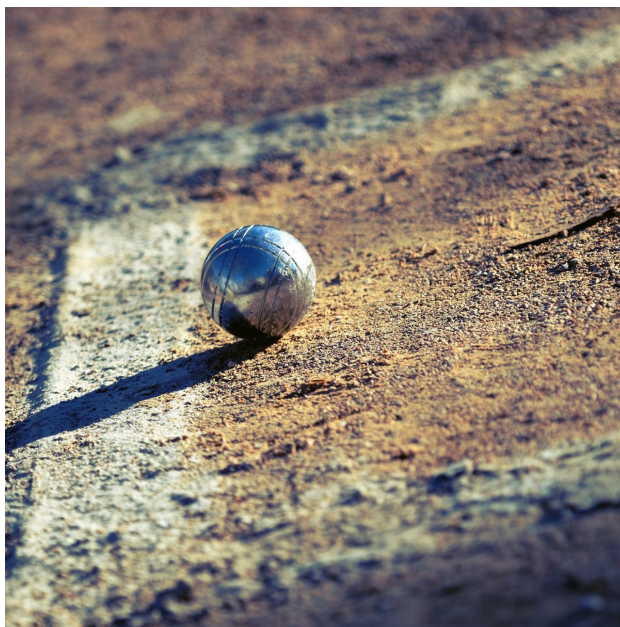
À l'occasion du qualificatif triplétes organisé à Mouans-Sartoux durant le week-end de Pâques, les joueurs du club se sont particulièrement illustrés. L'équipe composée de Julien Martinez, Anthony Kerfah et Christophe Martello a décroché le titre de championne départementale, obtenant ainsi sa qualification pour le Championnat de France ayant lieu à Blaye-les-Mines en juillet.

Le club a également enregistré une deuxième place avec l'équipe d'Yves Mior, Christian Vercelonne et Frédéric Poirier, ainsi sacrée vice-championne départementale.

Les succès se sont poursuivis lors du qualificatif doublettes disputé à Mandelieu les 8, 9 et 10 mai derniers. Rocco Ursida et Frédéric Stievenart ont remporté le titre de champions départementaux et se sont qualifiés pour le Championnat de France à Briançon, programmé les 4, 5 et 6 septembre prochains. Dans cette même compétition, Anthony Kerfah et Alain Vincensini ont obtenu une brillante place de vice-champions départementaux.

Par ailleurs, Christophe Martello et Julien Martinez se sont illustrés au championnat de Ligue, disputé à Pertuis, où ils ont terminé vice-champions, se qualifiant ainsi pour le

Championnat de France à Briançon.



Nos collégiens, vice-champions de France UNSS de handball

Un grand bravo aux élèves du collège de la Chênaie, vice-champions de France 2026 lors des championnats de France UNSS de handball. Un grand merci aux enseignants d'EPS pour l'encadrement de l'équipe.



Le SCMS Foot récompensé

Le SCMS Foot est fier d'être l'un des trois clubs azuréens désignés lauréats départementaux du dispositif fédéral «Toutes Foot» 2025/2026, qui récompense son engagement en faveur du développement du football féminin, de la mixité et de la place des femmes au sein du club. Une belle reconnaissance pour l'ensemble de nos joueuses, éducatrices, bénévoles et familles qui participent chaque jour à faire grandir ce projet.





ÉVÉNEMENTS

Retour sur les événements de mai et juin



La fête de la musique : plus de 150 musiciens sur une douzaine de scènes !



Festival Horizontal : le cinéma par et pour les enfants !



Le forum Monjoye : développement, épanouissement, dignité et accès aux droits fondamentaux.

Les concerts de la médiathèque : Matt Low revisite les chansons de Jean-Louis Murat dans le jardin de la villa Synéphas.



La fête du Centre Culturel des Cèdres a rassemblé comme chaque année élèves, parents, amis et bien plus, pour célébrer la fin de l'année en musique.



Près de 2500 personnes se sont retrouvées dans le parc du château à l'occasion de la Fête du jeu organisée par la ludothèque Quartier Libre.



L'homme qui plantait des arbres, au domaine de Haute Combe - Le temps d'une soirée, à l'ombre des arbres du domaine, les spectateurs ont été plongés dans la féerie de la nouvelle de Jean Giono. À l'initiative des associations Nous voulons des Coquelicots, Instinct Animal SOS faune sauvage et la Ligue de Protection des oiseaux, Laurent Chouteau et Sven Riondet ont animé ce récit musical en plein air, accompagnés par le chant des oiseaux.





ENVIRONNEMENT

Alpes-Maritimes en vigilance sécheresse : adoptons les bons réflexes

Par arrêté préfectoral du 1^{er} juin, le département des Alpes-Maritimes a été placé en vigilance sécheresse. À ce stade, aucune restriction d'usage de l'eau n'est en vigueur, mais chacun est invité à adopter des gestes simples pour préserver cette ressource précieuse.

Limiter l'arrosage (en privilégiant un arrosage de nuit), prendre des douches courtes, réparer les fuites, faire fonctionner les lave-linge et lave-vaisselle à pleine charge ou encore éviter les nettoyages non indispensables sont autant d'actions qui permettent de réduire notre consommation d'eau.

En adoptant ces gestes du quotidien, chacun peut contribuer à préserver durablement la ressource en eau.

MOBILITÉ

Le guichet SNCF est désormais ouvert le matin

Depuis le 1^{er} juin, les horaires d'ouverture de la gare de Mouans-Sartoux ont été modifiés. Celle-ci est ouverte de 9h30 à 12h30, en remplacement des horaires de 13h à 15h30.

Au passage, souvenons-nous que prendre le train, c'est :

1. Pas d'embouteillage, pas de recherche de parking, moins de stress.
2. Beaucoup (beaucoup) moins de CO₂ que la voiture ou l'avion. C'est bien pour l'avenir (même proche) de l'humanité !
3. Du temps utile : lire, travailler, écouter de la musique ou simplement se reposer durant le trajet.
4. Des économies : avec les cartes de réduction et les réservations anticipées, le train peut s'avérer moins cher que la voiture dans les Alpes-Maritimes.

Zones bleues et arrêts-minute : quelques règles essentielles pour un usage collectif réussi

Mouans-Sartoux, c'est plus de 2500 places de stationnement gratuites ! L'absence de stationnement payant est un vrai confort pour tous (habitants, commerçants, salariés et visiteurs) à condition de respecter quelques règles essentielles, pour que chacun puisse en profiter sereinement.

Pour les zones bleues, pensez au disque de stationnement et respectez la durée autorisée (1h30 ou 3h selon les endroits) pour permettre une bonne rotation des véhicules et faciliter l'accès aux commerces en centre-ville et autour.

Les arrêts « minute » servent quant à eux à faciliter les dépôts/retraits rapides (courses, dépose-minute...). La durée y est limitée à 5 minutes seulement.

Ces quelques gestes simples, au quotidien, font toute la différence pour la fluidité de la circulation et la qualité de vie en centre-ville et autour



À vélo, le stationnement est simple, au plus près de votre destination, et vous passez moins de temps à chercher une place !





SENIORS

Séjour convivial à Port-Barcarès

En avril, 24 seniors mouansois ont participé au séjour de cinq jours à Port-Barcarès, accompagnés d'un agent du CCAS.

Entre découvertes culturelles, animations, excursions et moments de détente, le programme a permis aux participants de profiter pleinement de cette parenthèse conviviale. Ils ont notamment découvert les traditions locales, participé à des séances de gym douce, embarqué pour une excursion en bateau dans la réserve naturelle du Cap Creus, en Espagne, et visité une ferme ostréicole à Leucate, ponctuée d'une dégustation de produits locaux.

Ce séjour a également été l'occasion de partager de nombreux moments de convivialité, dans une ambiance chaleureuse favorisée par l'accueil attentif du personnel du centre de vacances Miléade.



Un atelier gourmand au cœur du Vieux-Nice

Le 22 mai, la Mutualité Française a permis à 12 seniors de participer à un atelier de cuisine niçoise. Cet atelier s'est déroulé au cœur du Vieux-Nice. Après la dégustation des préparations réalisées dans la matinée (tartare en trompe-l'œil à base de betterave, tian de courgettes, gâteau invisible aux pommes), une guide-conférencière a raconté l'histoire de la construction de la ville ainsi que celle de ses principaux bâtiments.



Près de 100 aînés réunis pour le repas de printemps du CCAS

Le CCAS a organisé son repas annuel de printemps le 29 mai dernier. C'est une nouvelle fois la Cuisine des Baous, avec son chef Nicolas Robert, qui a régalé les papilles de près de 100 de nos aînés, avec des produits bio et locaux. Le repas a été suivi d'une animation musicale (chant et danse) proposée par Anthony Anciaux qui a su trouver son public.



SOLIDARITÉ

Santé de proximité : un partenariat renforcé entre les infirmières libérales de la CPTS et les aides à domicile du CCAS

Dans une volonté commune d'améliorer l'accompagnement des habitants et de renforcer la coordination autour des publics fragiles, les infirmières libérales de la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) et les aides à domicile du CCAS ont engagé un nouveau travail de partenariat sur le territoire.

Une première rencontre s'est tenue le 8 juin dernier au sein du nouvel Espace Santé de la commune. Cette matinée d'échanges a permis aux participantes de découvrir les nouveaux locaux, conçus pour favoriser la proximité des soins et le travail en réseau entre les différents professionnels de santé. Cette rencontre a marqué le lancement d'une dynamique collaborative entre les équipes intervenant quotidiennement auprès des habitants à domicile. Les échanges ont mis en lumière plusieurs problématiques communes liées notamment à l'accompagnement de la perte d'autonomie, au suivi des personnes isolées, à la communication entre intervenants ou encore au repérage de certaines situations de fragilité.



Cette première étape ouvre désormais la voie à la mise en place d'une formation dédiée, pensée conjointement par les partenaires. Celle-ci aura pour objectif d'apporter des outils concrets et des réponses adaptées aux difficultés rencontrées par les professionnels dans leur pratique quotidienne.

Par cette initiative, la CPTS et le CCAS affirment leur engagement en faveur d'une meilleure coordination des acteurs de proximité, au service d'un accompagnement plus humain, réactif et efficace des habitants.

Kivu : une conférence pour comprendre les enjeux et renforcer la coopération

Le 22 mai, la médiathèque a accueilli une conférence d'Achille Biffumbu, représentant de l'association congolaise *Villages Durables*, partenaire de l'association *Méditerranée-Afrique-Solidarité (MAS)* et de la ville de Mouans-Sartoux. Cette rencontre a permis de renforcer un partenariat de longue date en faveur des populations paysannes du Kivu, dans l'est de la République Démocratique du Congo.

À travers son témoignage, Achille Biffumbu a présenté les difficultés auxquelles sont confrontées les communautés rurales, touchées depuis plus de trente ans par les conflits armés, tout en mettant en lumière les initiatives locales qui leur permettent de résister et de construire un avenir.

Aux côtés de MAS et d'autres partenaires, Mouans-Sartoux soutient concrètement plusieurs projets portés par *Villages Durables*. Parmi eux figurent les aménagements des ressources en eau, les formations dispensées par la Ferme École Agroécologique (FEAGE), un programme d'agriculture de survie mis en place face à la crise alimentaire, ainsi que la création d'une Maison de la Femme Rurale.

Par son soutien financier, institutionnel et son engagement dans la sensibilisation du public, Mouans-Sartoux accompagne ainsi des projets qui renforcent la résilience des communautés paysannes et leur capacité à construire un développement durable.





VIE MUNICIPALE

L'essentiel du conseil municipal du 25 juin 2026

Lors de la séance du conseil municipal du 25 juin 2026, les élus ont examiné plusieurs rapports portant sur l'organisation de la commune, la gestion des ressources humaines, la formation des agents et des élus, ainsi que sur les politiques éducatives et tarifaires.

Le conseil a d'abord approuvé la création d'un emploi de collaborateur de cabinet. Ce poste permettra au maire de disposer d'un appui direct dans la conduite de son mandat, le suivi de dossiers stratégiques et la coordination de certains travaux de préparation et d'aide à la décision.

Les élus se sont ensuite prononcés sur le recours aux contrats d'apprentissage. La commune poursuit ainsi son engagement en faveur de la formation des jeunes et de la transmission des compétences au sein des services municipaux.

Un débat obligatoire a été consacré à la protection sociale complémentaire des agents. Ce point a permis de rappeler le cadre réglementaire applicable et les évolutions prévues en matière de santé et de prévoyance.

Le conseil municipal a également délibéré sur le droit à la formation des élus locaux. Une enveloppe budgétaire est prévue chaque année afin de permettre aux conseillers municipaux de suivre des formations adaptées à leurs responsabilités.

Le plan de formation triennal 2026-2028 de la commune a ensuite été présenté. Il fixe les priorités de la collectivité en matière de montée en compétences des agents communaux, de formations obligatoires, de sécurité au travail et d'accompagnement des parcours professionnels.

La loi impose à chaque collectivité de désigner un référent handicap pour accompagner les agents en situation de handicap. Pour répondre à cette obligation tout en bénéficiant d'une expertise professionnelle, la ville a choisi d'adhérer à la mission mutualisée du Centre de Gestion des Alpes-Maritimes (CDG06).

Face aux difficultés de recrutement et de fidélisation des policiers municipaux, le conseil municipal a décidé de réajuster le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) et l'indemnité spéciale de fonction et d'engagement (ISFE) pour cette filière. Les plafonds de la part fixe (indemnité spéciale de fonction – ISF) et de la part variable (ISFE)

ont été portés au maximum légal pour tous les grades, afin de rendre la collectivité plus compétitive sur le marché du recrutement.

Le tableau des effectifs est un document essentiel qui recense l'ensemble des postes existants au sein de la collectivité. Il a été mis à jour pour refléter les avancements de grade prévus en septembre 2026, les arrivées et départs (mutations, retraites) et les futurs besoins identifiés.

Le Projet Éducatif Territorial (PEDT) est un outil clé pour coordonner les actions éducatives menées par les écoles, les centres de loisirs, les associations et les familles. Après une concertation approfondie avec les enfants, les jeunes, les parents et les partenaires, le nouveau PEDT a été adopté pour la période 2026-2029.

Dans un contexte économique difficile, la municipalité a fait le choix de préserver le pouvoir d'achat des familles en gelant les prix plafonds pour les services Enfance et Jeunesse. Seule une hausse modérée de 2 % a été appliquée sur la part fixe des tarifs de restauration.

Le conseil a examiné une décision modificative destinée à ajuster les crédits budgétaires au plus près des besoins de la commune, en fonctionnement comme en investissement, afin de réduire le montant de l'emprunt inscrit au budget primitif 2026.

Les tarifs 2027 de la taxe locale sur la publicité extérieure ont été présentés et approuvés conformément aux règles d'actualisation prévues par le Code des impositions sur les biens et services.

Le conseil a été invité à autoriser la représentation de la commune à l'assemblée générale constitutive de l'association « Le Panier citoyen », dont le projet de commande groupée de produits bio s'inscrit dans une démarche conforme aux orientations de la commune.

La commune adhère à l'association *Instinct Animal SOS faune sauvage*, qui a ouvert un centre de soins et de réhabilitation de la faune sauvage à Saint-Cézaire-sur-Siagne afin de lui apporter son soutien.

Le conseil a examiné des demandes de soutien financier exceptionnel formulées par plusieurs associations, notamment pour faire face à des dépenses imprévues ou accompagner des projets spécifiques.

Le conseil a pris connaissance du rapport annuel



2025 relatif à la délégation de service public (DSP) du cinéma La Strada, exploité par la SARL Cinéma La Rosière. Le rapport porte notamment sur l'activité, la fréquentation, les obligations du délégataire et les éléments financiers de la DSP.

Le délégataire du cinéma La Strada a sollicité une augmentation de 10 cts de certains tarifs. Cette demande a été présentée au conseil et approuvée dans le cadre des dispositions de la DSP.

Le conseil a examiné la démarche engagée avec le Département des Alpes-Maritimes pour la mise en place de servitudes de passage et d'aménagement

des pistes de Défense des forêts contre les incendies (DFCI). L'objectif est de renforcer la prévention et la lutte contre les incendies de forêt sur le territoire communal.

Le conseil a été appelé à se prononcer sur son règlement intérieur, conformément au Code général des collectivités territoriales. Ce document précise notamment les règles relatives aux séances, aux convocations, aux commissions, aux débats, aux questions orales, aux procès-verbaux et aux modalités de fonctionnement de l'assemblée municipale.

Deux inaugurations au service du territoire

Ces dernières semaines, Mouans-Sartoux a inauguré deux équipements majeurs qui témoignent du dynamisme de la commune et de son engagement en faveur de la santé, de l'innovation et du développement local.

Au cœur de la ville, la Maison de Santé pluriprofessionnelle CentrAzur a officiellement ouvert ses portes. Ce bâtiment de 1800 m² réunit médecins, infirmiers, kinésithérapeutes, laboratoire d'analyses médicales, cabinet de radiologie, médecine vasculaire et cabinet de soins non programmés. Située à deux pas de la gare, avec des stationnements gratuits, cette nouvelle structure offre une médecine de proximité accessible 7 jours sur 7, sans rendez-vous pour les soins non programmés. À l'occasion de son inauguration, le Dr Laurent Saccomano, président de la CPTS Pays d'Azur, a présenté le projet de santé de la structure en présence de nombreux partenaires institutionnels.

Quelques jours plus tard, l'Aromatic FabLab accueillait l'inauguration du laboratoire de transformation végétale mutualisé de l'association Fleurs d'Exception. Éco-construit, cet équipement permet aux producteurs de transformer localement leurs récoltes biologiques, et contribue au développement de la filière des plantes à parfum du Pays de Grasse. Cette inauguration a également été l'occasion de saluer le travail mené depuis vingt ans par les fondatrices de l'association, qui ont œuvré à la préservation et à la relance des cultures florales sur notre territoire.

Deux projets structurants qui renforcent l'attractivité de Mouans-Sartoux, au service des habitants, des professionnels et de l'économie locale.





Un partenariat durable avec le Centre d'ostéopathie ATMAN pour les agents municipaux

Dans le cadre du partenariat instauré en 2021 avec le Centre de Formation en Ostéopathie Atman de Sophia-Antipolis, agréé par le Ministère de la Santé et de la Prévention, des séances d'ostéopathie ont été, cette année encore, proposées aux agents de la collectivité. D'octobre à mai, trois étudiants en dernière année de formation sont intervenus auprès du personnel communal, qui a souligné la qualité des soins reçus. La ville adresse ses sincères remerciements au Centre d'Ostéopathie, au professeur Yann Ollier ainsi qu'à ses étudiants pour leur professionnalisme. Nous leur souhaitons pleine réussite pour leurs examens à venir et beaucoup de succès dans leur future carrière.



> De gauche à droite : Yann Ollier, Felix Arnaud, Victor Ciappara et Teano Gomez Cnopet

HOMMAGE

Hommage à Edgar Morin, citoyen d'honneur de Mouans-Sartoux



« Je n'ai pas la prétention ici de décrire ce qu'est l'œuvre immense d'Edgar Morin, jusqu'à son décès à l'âge de 104 ans, sociologue et philosophe préoccupé par l'ensemble du vivant et par la compréhension de la complexité du monde, mondialement reconnu. Fort heureusement l'hommage national qui lui a été rendu a fait connaître à toute la France, ce qu'il a écrit, découvert et fait partager.

Je rendrai plutôt hommage ici à Edgar, qui était devenu un ami de Mouans-Sartoux, j'ose dire mon ami aussi, puisqu'il m'appelait « petite sœur ». De Festival en Festival, il a appris à connaître ce qui fait la caractéristique de notre petite ville et il a déclaré lors d'une inauguration que Mouans-Sartoux était « une oasis de bienveillance et de fraternité ».

C'était un homme profondément humain, qui parlait avec simplicité et cœur à tout le monde, tous ceux qui l'ont côtoyé au Festival peuvent en témoigner. Il était jovial, il aimait danser, il aimait chanter. Il nous en a donné la preuve de multiples fois en entonnant avec nous Bella ciao, ou en chantant lors de la soirée des bénévoles. Et même en déclarant en chantant son amour à son épouse Sahba sur le podium !

Parmi tous les hommages qui lui ont été rendus je retiens cette phrase de Laure Adler « il parlait de l'étonnement qu'est la vie, du possible bonheur, et qu'il découvrait dans le monde quelque chose comme une pépite qui pouvait s'ouvrir ».

Mouans-Sartoux, lors du Festival 2019, lui a décerné le titre de Citoyen d'honneur. Nous pouvons être fiers de ce geste. Merci Edgar pour tout ce que tu nous a donné. »

Marie-Louise Gourdon
Créatrice et organisatrice du Festival du livre
Maire adjointe à la culture
Chevalière de la Légion d'honneur
Chevalière des Arts et lettres





AGENDA

Les Nocturnes aux Jardins du MIP

Jeudis 16, 23, 30 juillet et 13 août - 19h à 21h30 - Jardins du MIP, 979 chemin des Gourettes
Gratuit



Profitez de spectacles, balades contées, concerts et laissez-vous transporter par la magie des arts vivants et des plantes à parfum.

> Organisation : Pays de Grasse - Contact : Accueil Jardins du M.I.P au 04 92 98 92 69

Les 36^e Nuits Estivales du Château



Vendredis 3, 10, 17, 27 juillet - 21h - Parc du château

Tarifs : 10€ en prévente (hors frais de gestion) – 12€ sur place Gratuit (< 12 ans)

3 Juillet : Anatole Septet, Jazz, entrée gratuite (concert offert par le Conseil Départemental). 10 Juillet : Roberto Gervasi Trio, «My Jazzy Accordion». 17 Juillet : Matt Elliott. 24 Juillet : Rishab Prasanna et Mosin Kawa, Musique indienne - Flûte Bansuri & Tabla. 31 Juillet : Sandra Nkaké trio (Elles), Jazz.

> Organisé par l'APAC / Billetterie : nuitsestivales.fr - 04 22 10 54 54 ou sur place, une demi-heure avant les spectacles.

Bals musette

Tous les samedis du 4 juillet au 28 août, de 21h à minuit
Place Suzanne de Villeneuve
Entrée libre



> 04 22 10 54 54 - nuitsestivales.fr

Concert Offenbach

Samedi 4 juillet - 18h30
Église
Entrée libre / participation aux frais

Avec les solistes des Voix d'Euterpe. Direction Pascale Sainte-Rose Franchine. Piano Rémi Farrugia.

> Organisé par les Voix d'Euterpe - réservations 06 07 10 09 54

Théâtre « Vengeance d'une femme »

Dimanche 5 juillet - 21h15
Château
Adulte 15€, 12€ (12-25 ans et demandeurs d'emploi), 10€ (<12 ans)

Une comédie en deux actes de Jean de Benassy. 11 comédiens et comédiennes dans ce spectacle. Trois bonnes amies, épouses de trois bons copains d'étude, se réunissent chaque semaine pour boire le thé. Mais, lors d'une de ces réunions, une découverte insolite va déclencher un projet de vengeance comploté par ces dames et aboutir à une conclusion explosive et inattendue.

> Compagnie du Cèdre Bleu : 06 68 70 66 78 – brigitte.msellati@orange.fr

Partir en Livre

Vendredi 10 juillet – 9h30 à 17h
Parc du château
Samedi 11 juillet – 10h à 17h
Jardins du MIP
Gratuit



La grande fête du livre pour la jeunesse. Thème : « Nos petits



et grands héros ». Bibliothèque éphémère, grands jeux, rencontres auteur.e.s, ateliers créatifs, fresques... Au programme : des ateliers avec les autrices-illustratrices Peggy Nille, MoPi et Sarah Khoury : entre univers décalés, écologie et aventures de doudous héros. Les enfants pourront aussi profiter des grands jeux de la ludothèque et d'ateliers créatifs pour imaginer leurs propres héros.

> Inscriptions aux ateliers jusqu'au vendredi 10 juillet au Centre Culturel des Cèdres - 04 92 92 47 24. Le 11 juillet sur place, dans la limite des places disponibles
> lefestivaldulivre.fr/partir-en-livre

Village Latino

Dimanche 12 juillet - 19h30 à minuit
Place Suzanne de Villeneuve
Entrée gratuite

Salsa, Bachata, Kizomba, Rock.
Soirée blanche en plein air.

> Organisation Comité des Fêtes
06 60 65 05 03 / 06 83 46 85 46

Soirée Cabaret

Mardi 14 juillet - 19h
Château
Dîner + spectacle : 20€ (adulte)
10€ (enfant) - Spectacle seul à 21h : entrée libre



Spectacle Cabaret et magicien.
Places limitées, inscriptions en ligne sur Yapla.

> Organisation Comité des Fêtes
06 83 46 85 46 - comitedesfetes.mouansois@gmail.com

Marché nocturne

Samedi 18 juillet - 17h à 23h
Places Jaurès & De Gaulle
Accès libre

Marché des créateurs. Artisanat, déco, bijoux, illustrations, mode... Venez découvrir des talents locaux ! Animations, restauration et buvette.

> Mouans Commerce : 06 64 77 99 59 - mouanscommerce@gmail.com

La Caravane du Sport (25^e édition)

Vendredi 24 juillet - 10h à 12h30 et de 13h30 à 16h
Parking des anciens combattants, salle Léo Lagrange
Accès gratuit



Animations sportives gratuites (basket, football, escrime, handball, gymnastique, tennis, tennis de table, tir à l'arc, volley...) attendent les enfants de 4 à 14 ans. Ateliers sportifs encadrés par des éducateurs qualifiés.

> Comité Départemental Olympique et Sportif des Alpes-Maritimes - cdos-06.fr - 04 92 47 62 62

22^e Festival de Théâtre « Au clair de lune »

Du 4 au 9 août - 21h15, Château
25€ (Adulte), 18€ (<25 ans), 12€ (<12 ans)



Mardi 4 : « Papa va bientôt rentrer », Mercredi 5 : « Pays Bonheur », Jeudi 6 : « Bataille Navale », Vendredi 7 : « Les Combustibles », Dimanche 9 : « Gros mensonge ». Tarifs dégressifs.

> Compagnie du Cèdre Bleu: 06 68 70 66 78 - brigitte.msellati@orange.fr

Nuits des étoiles

Samedi 8 août - 18h à minuit
Jardins du MIP - Entrée libre



Exposition, initiation à l'astrophotographie, Planétarium, conte, observation du ciel.



> Inscriptions : activites.musees@paysdegrasse.fr

Bal des pompiers

Vendredi 14 août – 19h15
Parc du Château
Entrée : 2€



DJ, buvette, restauration

> Amicale des Sapeurs Pompiers de Mouans-Sartoux : jpanafieu@gmail.com

Marché nocturne

Samedi 15 août – 17h à 23h
Places Jaurès & De Gaulle
Accès libre

Marché des créateurs. Artisanat, déco, bijoux, illustrations, mode... Venez découvrir des talents locaux ! Restauration et buvette. Soirée DJ.

> Organisation Mouans
Commerce : 06 64 77 99 59 et
Comité des Fêtes : 06 83 46 85 46

Pièce de cirque « VITRAIL »

Judi 20 et vendredi 21 août - 21h30
Parc du Château

1903. Dans la pénombre d'un atelier, un maître verrier achève l'œuvre de sa vie : un vitrail majestueux, cathédrale de verre et de couleurs. Mais alors que le dernier plomb est scellé, l'imprévisible surgit du ciel. Un

éclair foudroie la matière, brise le silence et insuffle un souffle de Vie. Sous l'impact de cette étincelle céleste, une créature de lumière s'anime : un Papillon de Verre.

Commence alors une aventure onirique où l'artisan devient le guide de sa propre création. Ensemble, ils défient les lois de la pesanteur pour que l'éphémère prenne enfin son envol.

Plus qu'un spectacle, VITRAIL est une ode aux songes que nous portons tous en nous. C'est l'histoire de la persévérance et de cette étincelle nécessaire pour transformer une vision rêvée en une vibrante réalité. Parce qu'un rêve ne demande qu'à être cru pour devenir destin...



> Billetterie : farfadais.com - Possibilité d'acheter des billets sur place de 19h45 à 20h45 le jour du spectacle, sous réserve de places encore disponibles. Cie Les Farfadais 09 83 71 71 97 – vitrail@farfadais.com

Collecte de sang

Lundi 31 août - 14h30 à 19h
Salle Léo Lagrange
Accès libre

> Privilégiez le RDV sur : <https://dondesang.efs.sante.fr>

Concert-cueillette

Judi 27 août - 6h15
Jardins du MIP
15€ (prévente) - 12€ (< 12ans)



> paysdegrassetourisme.fr

29^e Marché gourmand

Dimanche 6 septembre - 9h à 19h - Places de la mairie

Ce marché réunit plus de 40 producteurs, il valorise l'agriculture régionale. L'occasion pour les consommateurs de rencontrer directement les producteurs fermiers du moyen et du haut pays et de redécouvrir le goût des produits de qualité et de proximité !



> Centre Culturel des Cèdres - 04 92 92 47 24 - centrecultureldescedres.fr

EXPOSITION

Cannes-Grasse, la ligne (1853-2025)



Réouverture : 2005
L'engagement d'André Aschieri La réouverture est décidée !
4 JUILLET - 29 AOÛT 2026

MÉDIATHÈQUE DE
MOUANS-SARTOUX

201 AV. DE CANNES, MOUANS-SARTOUX
PENDANT LES HORAIRES D'OUVERTURE

ENTRÉE LIBRE
ET GRATUITE

INFORMATIONS : 04 92 92 43 75

